

# **Agents techniques, enseignants, administratifs, assistants d'éducation, COP et autres personnels des établissements scolaires... mêmes attaques...même combat !**

## ○ Conseillers d'Orientation Psychologues

Depuis plusieurs années déjà, les COP voient leurs effectifs décimés et leur charge de travail alourdie.

En 2003, les COP ont échappé à la décentralisation. 10 ans plus tard, nouvelle attaque avec l'OFPTLV et l'acte III de la décentralisation.

Avec ce projet de service public d'orientation tout au long de la vie régionalisé, on peut s'attendre à une nouvelle dégradation des conditions de travail :

- pression de la double-hiérarchie (éducation nationale / région).
- élargissement des missions à de nouveaux publics non scolaires.
- changement des missions initiales avec la perte du **P** de psychologue pour se recentrer sur une simple mission de placement des usagers / d'insertion professionnelle et faire travailler les élèves sur leur employabilité en leur apprenant à se vendre.

## ○ Personnels administratifs, sociaux et santé

Ces personnels ont été les victimes "cachées" du dégraissage massif du dernier quinquennat. Qu'ils travaillent dans les EPLE, les rectorats, les inspections d'académie, les universités ou les grands établissements, ils ont vu leur charge de travail profondément alourdie.

## ○ Assistants d'éducation

Embauchés par les chefs d'établissement quasiment toujours à temps partiel, avec des contrats renouvelables d'année en année, les assistants d'éducation dépendent du bon vouloir de leur employeur. Précarité qui rime avec insécurité mais aussi avec docilité. On comprend la difficulté à s'émanciper de la tutelle hiérarchique.

## ○ Enseignants

L'alourdissement de la charge de travail est déjà une réalité pour tous. D'année en année, le nombre d'élèves par classe augmente, de nouvelles missions apparaissent : Espace Numérique de Travail (ENT) Livret Personnel de Compétences (LPC), histoire des arts, multiplication des projets, réunions hors temps de travail ...

Aussi, la disparition des remplaçants titulaires, déjà amorcée depuis de très nombreuses années dans le 2<sup>nd</sup> degré, touche de plus en plus le 1<sup>er</sup> degré.

Enfin, de nombreux projets vont dans le sens d'une remise en cause du statut de fonctionnaire :

- autonomie de plus en plus importante des établissements qui ne fait qu'accentuer la pression hiérarchique.
- l'enseignement professionnel et l'enseignement technique (lycée des métiers et LP) dans lesquels les Régions prennent une place prépondérante et qui souhaiteraient assurer elles mêmes la gestion des personnels enseignants.
- Projets Éducatifs Territoriaux qui soumettent le travail des enseignants du 1<sup>er</sup> degré à des intérêts locaux.
- Contrats d'objectifs pour les établissements qui vont dans le sens d'un alignement du service public sur le privé.
- recours toujours plus important à des personnels contractuels et vacataires.